

Procès-verbal

La 48^e assemblée générale ordinaire de la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG s'est tenue le 14 juin 2018 à 16h30 à la salle de réunion de la SIG, sis Kasernenstrasse 23, 8004 Zurich.

Accueil

Ronald Dangel, président de la SIG, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents. Il note que l'assemblée a été convoquée de façon réglementaire et qu'aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.

Le rapport d'activité, de situation, de révision et les comptes annuels, ainsi que d'autres documents, ont été publiés en ligne dans les délais impartis et peuvent être consultés sur place. Les membres et les invités sont priés de s'inscrire sur la liste de présence.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la 47^e assemblée générale à Zurich le 16 juin 2017

☞ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport annuel et comptes annuels 2017

a. Explications générales

Le rapport et les comptes annuels (conformément aux dispositions relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER), renseignent sur les activités et les états financiers 2017. La SIG clôture l'exercice sous revue avec un résultat négatif de CHF 2'713.84. Malgré ce résultat, 2017 peut être décrite comme une année réussie, des provisions ayant pu être constituées en vue de futurs travaux immobiliers et paiements d'impôts. Les positions des comptes annuels ne sont pas expliquées individuellement. La direction commente en détail quelques thèmes choisis ci-après.

Les comptes annuels ont été contrôlés par PwC en mai. Le rapport de révision y relatif et le rapport de situation sont intégrés au rapport annuel. Le comité et l'organe de révision recommandent à l'AG d'approuver les comptes annuels.

b. Informations détaillées

Les sujets ci-dessous sont commentés en détail et débattus. Les questions sont traitées et des réponses leur sont apportées dans la mesure du possible. Les explications et les débats ne font pas l'objet d'un procès-verbal détaillé.

No Billag

La SIG s'est engagée activement dans la campagne de votation contre l'initiative No Billag. Nous avons développé des idées, coordonné des actions, financé des projets et créé un poste temporaire de 4 mois pour la campagne. Les diverses actions et vidéos sont présentées.

Menée sous le titre «No Billag – No Culture», cette campagne a été lancée et promue par la SIG en collaboration avec Swissperform. A cette occasion, la SIG remercie Poto Wegener et son équipe pour la simplicité et l'efficacité de leur collaboration.

La procédure de consultation portant sur la nouvelle loi sur les médias devrait être ouverte la semaine prochaine. Celle-ci doit remplacer à moyen terme la loi sur la radio et la télévision et régler les médias électroniques en général. La SIG s'engage dans ce domaine.

Révision de la loi sur le droit d'auteur LDA

Au printemps 2017, l'AGUR12 II a trouvé un compromis portant sur la modernisation de la loi suisse sur le droit d'auteur. En novembre, le message du Conseil fédéral a été adressé au Parlement.

La commission des affaires juridiques du Conseil national a procédé à de premières auditions et les délibérations de la Commission auraient dû commencer au cours de l'été 2018. Celles-ci ont maintenant été repoussées à l'automne. Il n'y a donc malheureusement aucune actualité à ce sujet.

Reconnaissance des droits

Nous avons déjà évoqué ce sujet les années précédentes, la SIG s'engageant depuis 2012 pour la reconnaissance des droits exclusifs de ses membres en ce qui concerne les utilisations spécifiques des offres en ligne de la SSR. En 2017, la SRG SSR, l'agence Audion (agence de licence des producteurs de phonogrammes) et la SIG ont trouvé un accord définitif. Le règlement est présenté dans les grandes lignes.

- ☞ Le rapport annuel et les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité en connaissance du rapport de révision.

3. Décharge des organes

Ronald Dangel propose de décharger «en bloc» l'ensemble des organes. Aucune objection n'est faite à cette proposition.

- ☞ L'assemblée décharge à l'unanimité le comité, le conseil de répartition et l'organe de révision.

4. Votes

La durée normale d'un mandat pour les organes de la SIG, à l'exception de l'organe de révision, est de deux ans. Une élection globale est à l'ordre du jour de cette AG.

Ernst Brem a annoncé qu'il se retirait du comité. La SIG remercie de tout cœur Ernst Brem pour les 29 ans qu'il a passés au sein du comité.

a. Président

Ronald Dangel se représente pour un nouveau mandat.

- ☞ Ronald Dangel est élu à l'unanimité.

b. Vice-président

La SIG a traditionnellement plusieurs vice-présidents formant le conseil de direction. La vice-présidente Salva Leutenegger et les vice-présidents René Baiker et Beat Santschi se représentent pour un nouveau mandat.

- ☞ Les personnes précitées sont élues à l'unanimité moins trois abstentions.

c. Membres du comité

Les membres du comité se représentant pour un nouveau mandat sont: Barbara Aeschbacher, Jeffrey Baumann, Ernst Brem, Judith Bucher, Felix Gass, Stéphane Gonties, Andreas Laake, Matteo Ravarelli, Mirjam Sahli, Peter Niklaus Steiner et Catherine Suter.

- ☞ Les personnes précitées sont élues à l'unanimité moins une abstention.

Elisabeth Graf et Peter Aregger sont proposés comme nouveaux membres du comité. Ces deux personnes assistent à l'AG et se présentent à l'assistance.

- ☞ Elisabeth Graf et Peter Aregger sont élus à l'unanimité moins deux abstentions.

d. Président/Présidente du conseil de répartition

Une proposition écrite d'élection est présentée. Laura Quadri se représente pour un nouveau mandat.

- ☞ Laura Quadri est réélue à l'unanimité.

e. Membres du conseil de répartition

Nic Aklin, Camilla Flessner, Daniel Frei et Nicolas Senn se représentent pour un nouveau mandat

- ☞ Les personnes précitées sont élues à l'unanimité.

Reto Burrell a annoncé qu'il se retirait du conseil de répartition. Anna Rossinelli est proposée comme nouveau membre du conseil de répartition.

- ☞ Anna Rossinelli est élue à l'unanimité.

f. Organe de révision

Le comité directeur de la SIG recommande de réélire l'organe de révision PwC.

- ☞ PwC est réélu à l'unanimité pour une nouvelle année.

5. Propositions de membres

Aucune proposition de membres n'a été consignée au 15 mars 2018.

6. Divers

Aucune autre discussion n'est souhaitée.

Le président clôt l'AG à 17:30. Tous les participants sont invités à se joindre à l'apéro. Des sujets spécifiques doivent être approfondis lors d'entretiens personnels entre les participants.

Zurich, 14.06.2018

Pour le procès-verbal:



Ronald Dangel
Président



Bruno Marty
Directeur